

<https://eluardvenissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article734>

# **CORDEE DEMO' CAMPUS - DECOUVERTE DES ARCHIVES - 19 ET 28 JANVIER 2021**

- CORDEES DE LA REUSSITE - 2020-2021 -



Date de mise en ligne : mercredi 24 février 2021

---

**Copyright © Collège Paul Eluard, Vénissieux - Tous droits réservés**

---



Les élèves de la Cordée de la réussite Démo'Campus Sciences Po se sont déplacés à deux reprises – les 19 et 28 janvier - aux Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon (ADRML), lieu de mémoire de l'histoire du département, pour comprendre leurs missions et ses activités. Lors de ces deux ateliers, nous avons été accueillis par David Rosset, archiviste et responsable de l'action pédagogique aux ADRML.

Lors d'une première visite, nous avons pu profiter d'une présentation des archives. L'expression « archives départementales » désigne à la fois l'administration chargée de la gestion des archives produites dans un département et le bâtiment où ces archives sont conservées et consultables par le public. Les « archives » conservent l'ensemble des documents produits ou reçus par une personne ou un organisme dans le cadre de son activité.

Ces archives collectent classent et conservent certains documents historiques et administratifs depuis l'Ancien régime jusqu'à nos jours comme :

- des chartes, des documents fiscaux ou des actes notariés d'Ancien Régime,
- des documents datant de l'époque révolutionnaire
- des fonds publics provenant de la préfecture, du conseil départemental ou de la Métropole
- des documents civils comme les permis, les actes de naissances
- des documents provenant des établissements hospitaliers, scolaires, des tribunaux, de la police
- des fonds privés aussi appartenant à des familles, des entreprises, des syndicats ou encore des associations

Le plus ancien document archivé à Lyon daterait de 863 il s'agirait d'une charte de Charles de Provence retrouvée en 1914 sous les combles de la cathédrale saint Jean où elle avait été dissimulée pendant la révolution.

Tous ces documents peuvent être au format papier, mais il peut aussi s'agir de fichiers informatiques sur un ordinateur, de films ou de photographies... Ils sont établis pour garder une trace ou faire preuve pendant un certain temps, mais ils présentent aussi souvent un intérêt historique. Aucun document, papier ou électronique, produit par une administration publique, ou une juridiction, ne peut être éliminé sans le visa du directeur des Archives départementales.

Nous avons appris également qu'il y avait pas moins de 48 kilomètres de documents conservés dans les magasins

(du site de Lyon et de Saint Symphorien) dont la moitié sont postérieurs à 1940 ; que ces documents pouvaient être consultables gratuitement, pour la plupart. Et que beaucoup avaient été numérisés. Les ADRML disposent aussi depuis 1973 d'un service de conservation des antiquités et objets d'arts pour préserver et sauvegarder le patrimoine protégé ou non.

Puis, durant une seconde visite, nous avons pu participer à un atelier pédagogique sur la ville de Vénissieux au cours duquel nous avons appris beaucoup de choses comme notamment l'existence du camp de triage de Vénissieux pendant la seconde guerre mondiale qui, après la rafle de 1016 juifs le 26 août 1942 dans la région lyonnaise, a été le lieu d'un extraordinaire élan de solidarité et de résistance : le sauvetage réussi de 108 enfants abandonnés dans l'urgence par leurs parents avant leur déportation au profit de l'association Amitié chrétienne qui avec l'aide de fonctionnaires infiltrés dans le camp a pu mener une des plus grandes opérations de Résistance à Vénissieux sous le régime de Vichy. Parmi ces grands résistants, on peut citer les noms du Dr Adam, du cardinal Pierre Gerlier ou de Gilles Lesage.

***Myriam Ghoubrini***